



**52^{ème} SESSION DE LA COMMISSION DE POPULATION
ET DU DEVELOPPEMENT**

DECLARATION DU TOGO

Présentée par

Madame Enyonam Victorine BADOHOUN Epse WOMITSO, *Directrice des Etudes de Population au Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération.*

**Monsieur le Président,
Distingués Délégués,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, au nom du Gouvernement togolais, adresser toutes nos félicitations aux membres du bureau et particulièrement à vous, Monsieur le Président, pour le leadership dont vous faites preuve dans la conduite des travaux de cette 52^{ème} session de la Commission de la Population et du Développement auxquels mon pays apporte tout son soutien. Ma délégation fait également siennes les déclarations faites au nom du Groupe africain, du G77 et la Chine et des PMA.

Mon pays se félicite de la pertinence du thème retenu pour cette 52^{ème} session qui nous permet non seulement de faire le bilan de la mise en œuvre du Programme d'Action de la CIPD, en cette occasion de son 25^{ème} anniversaire, mais également de mesurer les progrès réalisés et leur impact sur le processus de réalisation des objectifs de l'agenda 2030 du développement durable.

Ma délégation salue, à cet effet, le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur l'examen et l'évaluation du Programme d'Action de la CIPD et de sa contribution au suivi et à l'examen de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Entre autres recommandations, le Secrétaire général appelle les pouvoirs publics à anticiper les possibilités et les défis associés aux tendances en matière de fécondité, de mortalité et de migration, qui auront une influence sur la taille et la structure par âge des populations futures et pourront favoriser ou entraver la réalisation d'un développement durable sans exclusive.

Monsieur le Président,

La célébration des 25 ans de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement constitue pour chacun de nos pays une occasion pour évaluer et apprécier le chemin parcouru depuis 1994 dans la mise en œuvre des engagements consensuels portant notamment sur la mortalité maternelle et infantile, la santé sexuelle et reproductive, l'accès universel à l'éducation, la lutte contre les violences sexistes et les mutilations génitales féminines, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes et la production des données sociodémographiques.

Il est évident que les progrès réalisés, quoiqu'encore insuffisants, ont le mérite de soutenir la dynamique engagée afin d'apporter un changement réel dans la vie des millions de femmes, de filles, d'adolescentes et de jeunes à travers le monde.

A l'instar des autres pays, le Gouvernement togolais, qui a résolument adhéré au Plan d'Action de la CIPD, a entrepris des actions sur les plans institutionnel, stratégique et opérationnel qui contribuent aujourd'hui à l'amélioration progressive des conditions de vie des populations du pays.

En effet, prenant à corps les objectifs du Plan d'Action de la CIPD, le Togo a adhéré aux grands mouvements mondiaux visant l'amélioration de la santé maternelle et infantile notamment la CARMMA, le Partenariat de Ouagadougou, l'initiative FP2020 et le Challenge Initiative pour une meilleure accessibilité fondée sur le droit à des services de qualité de planification familiale volontaire.

Fort de cet engagement, il a été mis en œuvre, au plan national, des programmes ambitieux et porteurs en matière d'amélioration de la santé maternelle et infantile, de promotion de la planification familiale, de lutte contre le VIH sida et les IST, d'accès des jeunes et adolescents à des services de santé sexuelle et reproductive de qualité, de lutte contre les mariages et grossesses précoces, l'assurance santé pour les agents de la fonction publique.

Ces efforts ont permis au pays d'enregistrer un recul de l'ISF qui est passé de 7,2 enfants par femme en 1981 à 4,8 enfants par femme en 2014, une réduction de la mortalité maternelle qui est passée de 478 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1998 à 401 décès en 2013, un recul de la mortalité infantile qui est passé de 155 décès pour 1000 en 1998 à 89 décès en 2013, ainsi qu'une baisse progressive de la prévalence du VIH sida qui est passée de 5,9 % en 2001 à 2,23% en 2013.

L'accès universel à l'éducation a fait l'objet d'une attention particulière du Gouvernement de mon pays qui a retenu dans la Plan Sectoriel de l'Education (PSE) l'adoption de la gratuité de l'enseignement au cours primaire, renforçant ainsi l'indice de parité garçons et filles dans l'accès à l'éducation et d'autres mesures visant le maintien de la jeune fille à l'école, la promotion de l'accès à l'enseignement technique et professionnel pour les filles ainsi que la réduction des écarts dans l'accès à l'enseignement supérieur.

En matière d'autonomisation de la femme et de lutte pour l'égalité entre les sexes, les actions ont visé la mise en place du ministère la promotion de la femme qui met en œuvre la politique nationale d'égalité et d'équité de genre dont les axes les plus importants portent sur la promotion des droits de la femme togolaise, la réduction des violences faites aux femmes y compris les mutilations génitales féminines, l'accès à la terre pour les femmes vivant en milieu rural, l'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans, le leadership féminin ainsi que l'amélioration des revenus de la femme à travers divers initiatives dont le Fonds Nationale de la Finance inclusive dédié exclusivement aux femmes.

Par ailleurs, la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC), la mise en place d'une Agence nationale de protection civile, d'une Agence nationale en faveur des personnes vulnérables, l'élaboration d'une stratégie nationale de migration et développement axée sur les droits des migrants, la mise en œuvre des programmes visant le renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique constituent autant d'éléments tangibles de l'appropriation des objectifs de la CIPD par le Gouvernement togolais.

Toutes ces actions sont mises en œuvre dans une approche inclusive impliquant les partenaires au développement y compris les organisations de la société civile. Elles sont orientées par les documents nationaux de développement alignés sur les OMD et les ODD dont le Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi et plus récemment le Plan National de Développement qui vient d'être adopté pour la période 2018-2022 et qui porte des perspectives d'espoir d'amélioration des conditions de vie des populations.

Monsieur le Président,

La disponibilité des données qui figure au nombre des priorités des objectifs de la CIPD demeure une préoccupation majeure, notamment pour les pays en développement. En effet, la prise en compte de la dynamique de population dans les processus de planification du développement reste un défi auquel nos pays font face et qui appelle à un plus grand renforcement du partenariat mondial aussi bien dans la conduite des études et enquêtes d'envergure que dans le renforcement de l'expertise nationale en matière de démographie.

En ce qui concerne mon pays, c'est le lieu pour nous de saluer l'accompagnement de nos partenaires traditionnels, à l'instar de l'UNFPA et d'appeler à une mobilisation d'autres partenaires en vue soutenir le Togo dans le processus de la réalisation de son cinquième recensement général de la population et de l'habitat en 2020.

Monsieur le Président,

Le Togo réaffirme sa détermination et son engagement à poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre des objectifs du Plan d'Action de la CIPD en vue de la réalisation des progrès que nous souhaitons voir dans le monde d'ici 2030.

En cette occasion du 25^{ème} anniversaire de la CIPD, je voudrais, pour conclure, réitérer l'appel du Gouvernement togolais à plus de mobilisation de nos différents pays pour enfin passer des discours à l'action et des promesses à la concrétisation pour répondre efficacement aux attentes prioritaires et légitimes de nos populations et garantir durablement leur bonheur.

Je vous remercie !